

COMMUNIQUÉ DE LA HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE (HACA) RELATIF À LA SÉLECTION D'UN OPÉRATEUR TECHNIQUE POUR LA MESURE D'AUDIENCE DES MÉDIAS AUDIOVISUELS

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) informe qu'à l'issue du processus d'appel à candidatures lancé le 18 février 2026 pour la sélection d'un opérateur technique chargé de la mesure d'audience des médias audiovisuels en Côte d'Ivoire, l'offre soumise par le Cabinet Thinktank Media a été retenue par le Collège des Membres de la HACA réuni en session extraordinaire le mardi 10 mars 2026.

Après examen des offres techniques et financières conformément aux critères définis dans le Cahier des charges, l'offre présentée par le Cabinet Thinktank Media a été jugée la plus conforme aux exigences méthodologiques, techniques et opérationnelles attendues.

Dans ce cadre, le Cabinet Thinktank Media aura pour mission de concevoir et de mettre en œuvre le dispositif national de mesure d'audience des médias audiovisuels, en vue de produire des indicateurs d'audience fiables et transparents au bénéfice de l'ensemble des acteurs du marché.

La HACA rappelle que la mise en place d'un système robuste de mesure d'audience constitue un levier essentiel pour la régulation, la transparence et le développement du secteur Audiovisuel et du marché publicitaire en Côte d'Ivoire.

Conformément aux modalités du Cahier des charges, le Cabinet Thinktank Media procédera au déploiement du dispositif nécessaire à la réalisation de sa mission.

La HACA renouvelle ses remerciements à l'endroit du Gouvernement pour avoir accepté de financer la mise en place de cet important instrument, nécessaire au développement du secteur Audiovisuel en Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 11 mars 2026

Pour la HACA
Le Président

Me René BOURGOIN

